Confédération Générale du Travail FORCE - OUVRIERE CHU NANTES

Déclaration CTE 29 mars 2019

Ça suffit!

La Direction montre du doigt le futur hôpital, mais les Hospitaliers eux regardent les conditions de prise en charge des patients et leurs conditions de travail!

On vous connait! Vous allez écouter le personnel. lui dire que vous compatissez comme vous le faites d'habitude et au final rien, car vous priorisez la construction de l'ile de Nantes au dépende des Hospitaliers.

Et à FO nous l'affirmons : nous avons besoin d'n nouvel hôpital, mais nous avons aussi et surtout besoin de personnel.

Le personnel de psychiatrie mobilisée au CHU à l'automne dernier,

- ✓ Depuis ce début d'année, l'USC de pédiatrie en grève avec FO : des postes obtenus.
- ✓ L''UCA en grève avec FO et la CGT : des avancées insuffisantes. Les effectifs sont proportionnellement trois fois moins nombreux que dans de nombreux services de chirurgie ambulatoire d'autres Hôpitaux
- ✓ L'Hôtel Thérapeutique en grève avec SUD,
- ✓ Dépôt de préavis de grève avec FO et SUD à l'HDJ de cardio.pneumo. à HGRL car la direction supprime un poste d'AS
- ✓ Préavis de grève avec FO pour les IADE d'HGRL, pour les personnels de l'hospitalisation de dermatologie, pour les unités d'orthopédie pour obtenir des créations de poste au vu de l'évolution de l'activité ou le remplacement de l'absentéisme
- ✓ Interventions constantes pour demander des effectifs dans de nombreuses unités : MPU, gériatrie, maternité etc...
- ✓ Grève des services de dermatologie et d'orthopédie.

La conséquence directe de la dégradation des conditions de travail des soignants, c'est l'impossibilité aujourd'hui de recruter des ASHQ et des AS. Demain, ce sera le tour des IDE. Le Ministère le sait. Il a été alerté.

Et dans les autres secteurs : administratifs, techniques et ouvriers, ce n'est pas mieux ! Les effectifs diminuent, alors que la charge de travail augmente.

Ce sont nos gouvernants avec la complicité (active ou passive au choix) des directions qui détruisent l'Hôpital Public et notre Statut :

Postes vacants non pourvus, contractuels non rémunérés sur des grilles de fonctionnaires, « détournement » de l'argent du plan de formation pour financer les mensualités de remplacement (au lieu de financer des études promotionnelles d'AS et d'IDE), refus de payer le chômage si un contractuel ne souhaite pas renouveler son contrat (la Direction anticipe ce que veut le MEDEF : le CDI de missions)!

Alors que l'absentéisme augmente en 2018 de plus de X journées, vous vous félicitez d'avoir économisez X ETP de remplacement

Ca suffit!

Avec les personnels nous exigeons à minima

Les remplacements de tous les arrêts

La création des postes à la hauteur des besoins partout où les personnels l'estiment nécessaire Et en particulier le renfort systématique en AS et IDE sur les services « mappés » en 2010 Le renfort de personnel en SSR et Gériatrie

La mise au stage immédiate des contractuels, afin de pouvoir recruter les personnels dont les services ont besoin

La rémunération des contractuels à minima sur les grilles de la Fonction Publique correspondant au métier qu'ils exercent

Le maintien dans le secteur public des services techniques, de la blanchissserie et des cuisines, ainsi que des secteurs administratifs

La satisfaction des revendications des personnels actuellement en grève en dermatologie et en orthopédie.